



Formation Conseiller(e) bancaire : vos obligations vis-à-vis de vos clients

Durée : 10 heures

Certification : BTS Banque

Prix : 1650

Référence : 2101128

Catégorie	Comptabilité et Gestion
Sous-catégorie	Banque Finance Assurance
Pour qui ?	Collaborateurs de banque en position de relation client
Prérequis	Aucun
Objectifs pédagogiques	<p>Comprendre l'environnement économique, juridique et organisationnel de l'activité bancaire, Respecter les règles de conformité bancaire et financière Garder le secret professionnel Se conformer aux obligations d'information et de conseil Respecter le principe de non-ingérence</p>
Contenu de la formation	<p>RESPECTER LES REGLES DE CONFORMITE BANCAIRE ET FINANCIERE La conformité : enjeux, définition, évolution Le contexte juridique de la conformité : textes réglementaires, évolution de la réglementation La fonction conformité en France : un métier en pleine expansion, rôles et missions</p>

Les attentes des clients en matière de conformité bancaire : protection de ses opérations, devoir de conseil

Le respect des engagements et de la réglementation en matière d'information et de contractualisation

Travaux pratiques : échange sur les avantages et inconvénients de la conformité

GARDER LE SECRET PROFESSIONNEL

Définition et délimitation de l'information couverte par le secret professionnel

Les responsabilités du banquier en matière d'informations

Obligations et sanctions encourues en cas de non-respect

Les exceptions au secret professionnel : la justice civile, l'administration fiscale...

Travaux pratiques : exemples de cas concrets

SE CONFORMER AUX OBLIGATIONS D'INFORMATION ET DE CONSEIL

Les obligations d'information et de conseil : définition, focus sur le crédit à la consommation et l'épargne financière

L'étendue de ces obligations

Limites de l'obligation d'information et de conseil

L'obligation légale de connaissance du client : la MIF, la DSP, la D3, la DDA...

Travaux pratiques : études d'un document MIF et de l'IPID, Insurance Product Information Document

RESPECTER LE DEVOIR DE PRUDENCE ET SURVEILLER LES COMPTES DE SES CLIENTS

Analyser le fonctionnement des comptes pour maîtriser les risques

Le fonds de garantie des dépôts

La protection des données personnelles : déclarations CNIL et problématiques liées à la conservation des données

Le principe de non-ingérence : assurer la protection du client, préserver la banque des actions en responsabilité

La mise en pratique du principe de non-ingérence

Le devoir de prudence

Les anomalies apparentes, anomalies matérielles, fraude documentaire, anomalies intellectuelles, opérations illicites

	Les dernières jurisprudences Travaux pratiques : étude de jurisprudences, exemple de fonctionnement de compte pour détecter les risques
Suite de parcours possible	Réglementation bancaire
Éligible au CPF	Oui

FINANCEMENTS

OPCO
OPCA
FAF
Pôle Emploi
La Région



CONTACTS



IFFP - Tour Belvédère SPACES
1 Cours Valmy 92 800 Puteaux



01 80 88 44 55



administration@iffp.pro